

## **La CGT refuse l'invitation de l'administration pour participer au CSA de la DIRE réuni demain à Nancy**

**Comme elle l'a fait savoir à la direction par retour de message le 21 mai la CGT, notre organisation syndicale n'ira pas à ce Comité Social Administration le 5 juin.**

**[https://equipementcgt.fr/IMG/pdf/fnee-cgt\\_tract\\_conf\\_5\\_juin\\_2025.pdf](https://equipementcgt.fr/IMG/pdf/fnee-cgt_tract_conf_5_juin_2025.pdf)**

Les raisons du mécontentement sont bien évidemment générales : orientations et choix de l'actuel gouvernement en matière de budgets, entretien d'un climat de peur vis à vis d'une menace à l'Est de l'Europe à moyen terme (réf. le discours du chef de cabinet du ministre MARCANGELI au CSFP du 12 mai dernier), la totale main mise du MEDEF sur le dossier des retraites et le non engagement du 1<sup>er</sup> ministre pour un réexamen du dossier (qui pour la CGT est un retour progressif vers une retraite à 60 ans) via l'urgence de l'abrogation de la dernière loi retraites augmentant l'âge de départ au-delà de 62 ans...

En matière de crédits sociaux, la publication d'un rapport en mars dernier sur le pilotage de l'action sociale de l'État avec 18 pistes d'évolution dont la N° 14 qui vise à : « Étudier la possibilité d'étendre le périmètre des prestations à réglementation commune en commençant par les prestations de secours et l'arbre de Noël. »

*NDLR : cette « évolution est pour la CGT » une régression car notre ministère n'aurait plus la gestion et l'octroi des aides matérielles versées actuellement à ses agents en difficultés (accidents de la vie...). Au delà, cette gestion se fera via l'échelon interministériel, qui de fait éloigne les futurs décisionnaires plus en clin à gérer des budgets que des personnels face à des difficultés financières.*

Mais elles sont également locales ici à la DIR-Est :

- un an après les avoir rappelées en CSA, la direction se refuse d'entendre les revendications de la CGT (\*) et les demandes de PM104 sont encore soumises au fait du prince.

- la colère des agents du CEI de St Nabord et leur nécessaire mobilisation pour aboutir enfin à garder 3 circuits VH avec les personnels nécessaires. Mais l'affectation d'un fourgon benne reste encore une raison pour se mobiliser localement afin d'effectuer les missions nécessaires.

A croire que l'équipe de direction n'a d'autre objectif que de détricoter à court terme le reste du service (partie du RRN non confié à la région pour expérimentation) pour le rendre inefficace et le solder aux collectivités repreneuses.

- l'interrogation de notre organisation syndicale sur l'intérêt et le zèle que mettent certains cadres supérieurs de la DIR-Est pour aller, souvent à marche forcée, vers des parties du service sous emprise managériale totale de la région. Ou comment jeter le BB avec l'eau du bain !

*NDLR : si ce n'est pour satisfaire leurs ambitions de carrière individuelles et au passage renforcer l'effet vitrine du président LEROY vis à vis des Régions qui ont renoncé à l'expérimentation.*

- les conséquences sur les personnes de cette marche forcée totalement ignorée par ceux qui sont à la source de ce management nocif pour les individus sont génératrices de RPS : réorganisations, encadrement intermédiaire mal dans sa peau, pertes du sens du travail, perspectives de travail floues...

**La CGT continuera d'intervenir et se battra pour l'amélioration des conditions d'exercice des missions de service public et la sécurité des agents, ça passe par des recrutements statutaires d'agents d'exploitation, mais aussi par une réelle politique mettant en avant l'hygiène et de sécurité comme « la priorité ».**

**Face au contexte actuel où les personnels sont écoutés mais loin d'être entendus, un seul choix s'impose aux personnels : Créer le rapport de force nécessaire pour faire cesser ces trop nombreux accidents.**

(\*) RAPPELS sur le CSA DIRE du 22 juin 2024 :

*Une nouvelle fois le Comité Social Administration (CSA) du service est réuni pour examiner des points rigoureusement choisis et sélectionnés par l'administration. Les sujets soulevant débat ou polémique comme les critères utilisés par l'administration pour attribuer les promotions sont écartés des débats en CSA local, pour la CGT ce n'est pas normal.*

*Les points annuels sur les effectifs ne sont pas exposés et soumis à débat, ni même les modalités d'affectation des PETPE suite à un concours ou à une promotion. Le bilan annuel des Lignes Directrices de Gestion (LDG) mutations et promotions n'est pas exposé par l'administration au CSA...*

## **NOUVEAU CARTON ROUGE DE LA CGT POUR LA DIRECTION DE LA DIR-EST**

